



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-sixième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 14-18 octobre 2019

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU CSA 2020-2023

Table des matières

	Pages
I. VISION ET OBJECTIFS DU CSA (section permanente).....	2
A. Vision du CSA	2
B. Objectif général du CSA	3
II. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS D’APPUI (section stratégique)	3
A. Axes de travail thématiques	3
<i>Objectif stratégique 1 – Plateforme.....</i>	<i>3</i>
<i>Produit 1.1 Débats inclusifs</i>	<i>3</i>
<i>1.1.1 Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits mondial à l’horizon 2030</i>	<i>3</i>
<i>1.1.2 Manifestations thématiques sur la collecte et l’analyse de données et sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.....</i>	<i>4</i>
<i>Objectif stratégique 2 – Politiques</i>	<i>4</i>
<i>Produit 2.1 Orientations mondiales sur les politiques</i>	<i>4</i>
<i>2.1.1 Systèmes alimentaires et nutrition</i>	<i>5</i>
<i>2.1.2 Agroécologie et autres approches novatrices.....</i>	<i>5</i>

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l’environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l’adresse www.fao.org.



2.1.3 Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition	6
2.1.4 Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires.....	8
2.1.5 Outils de collecte et d'analyse de données.....	9
2.1.6 Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.....	10
Objectif stratégique 3 – Assimilation	11
Produit 3.1 Conclusion des séances de suivi et d'examen.....	11
3.1.1 Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	12
3.1.2 Manifestation de suivi sur l'utilisation des recommandations du CSA relatives aux politiques	12
Produit 3.2 Communication et diffusion.....	12
3.2.2 Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition et assimilation de cet instrument.....	12
3.2.2 Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition et assimilation de cet instrument	13
B. Activités d'appui	13
B.2.1 Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030.....	13
B.2.2 Programme de travail pluriannuel du CSA.....	13
B.2.3 Communication/diffusion et mobilisation de ressources.....	14
III. ACTIVITÉS ET COÛTS ESTIMATIFS (section à évolution continue)	14
A. Axes de travail thématiques	14
B. Activités d'appui Activité B2.1 Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030	20
IV. CALENDRIER PROPOSÉ.....	24

I. VISION ET OBJECTIFS DU CSA (section permanente)

A. Vision du CSA

1. Le CSA «constituera la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA luttera pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.»

B. Objectif général du CSA

2. Le CSA vise à éliminer la faim et la malnutrition au moyen d'une meilleure convergence/cohérence des politiques au niveau mondial, qui débouche sur des actions renforcées aux niveaux national et régional.
3. Toutes les activités du Programme de travail pluriannuel sont conçues, planifiées et mises en œuvre dans le but de favoriser: la résilience des moyens d'existence; le ciblage des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition; une approche multisectorielle inclusive et participative; la prise de décision fondée sur des éléments factuels; la durabilité sociale, économique et environnementale; l'égalité des sexes, les droits des femmes et des filles, ainsi que l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

II. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS D'APPUI (section stratégique)

A. Axes de travail thématiques

Objectif stratégique 1 – Plateforme

4. Exploiter le pouvoir mobilisateur du CSA en sa qualité de principale plateforme intergouvernementale et internationale inclusive afin de débattre de la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et de coordonner l'action collective à tous les niveaux.

Produit 1.1 Débats inclusifs

5. Débats inclusifs sur les faits nouveaux, évolutions et questions critiques ou d'apparition récente dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui peuvent prendre la forme de conclusions, de rapports, de synthèses du Président ou autres.

1.1.1 Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits mondial à l'horizon 2030

Justification:

6. Dix ans après sa réforme, le CSA souhaite dresser le bilan de ce qu'il a accompli par l'intermédiaire, entre autres, de diverses contributions du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) afin d'étayer les actions futures du CSA en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pour tous dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après le Programme 2030).
7. En octobre 2018, il a été demandé au HLPE d'effectuer une analyse bilan, par laquelle il présenterait les conclusions de ses publications antérieures, mises à jour le cas échéant, dans un exposé cohérent sur la sécurité alimentaire et la nutrition et le développement durable.
8. L'objectif de ce rapport ne serait pas de résumer tous les rapports précédents du HLPE, mais d'élaborer, sous un angle prospectif, un exposé global sur la sécurité alimentaire et la nutrition, éclairé par les publications antérieures du Groupe de haut niveau et tenant compte des évolutions récentes dans ce domaine. Cet exposé devrait refléter l'état actuel des connaissances et mettre en lumière les principaux points de consensus ou de controverse, ainsi que les principaux défis, lacunes ou incertitudes.
9. L'année 2020 sera une étape importante dans le chemin parcouru vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), puisqu'il ne restera alors plus que dix ans avant l'échéance de 2030. Le rapport contribuera à promouvoir les orientations stratégiques en faveur de la concrétisation de l'ODD 2 et du Programme 2030.

Objectifs et résultats escomptés:

10. Entre autres objectifs et contributions attendues aux travaux futurs du CSA, cette activité permettra:

- De mettre en évidence, à l'aide d'exemples concrets, les voies par lesquelles les recommandations politiques du CSA fondées sur ces rapports ont contribué ou pourraient contribuer à la réalisation du Programme 2030, de ses objectifs et de ses cibles, à différentes échelles;
- D'éclairer l'élaboration des futures contributions du CSA au Forum politique de haut niveau pour le développement durable;
- De recenser les principaux facteurs ayant une influence sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent et qui méritent plus d'attention, dans le but d'étayer les discussions aux fins de l'élaboration des futurs programmes de travail pluriannuels du CSA.

11. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la vision du CSA et tiendra compte du point de vue des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition afin de définir la pertinence réelle et potentielle des produits du CSA et du HLPE.

*1.1.2 Manifestations thématiques sur la collecte et l'analyse de données
et sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*

Justification:

12. Les axes de travail «Collecte et analyse de données» et «Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition», qui relèvent de l'objectif stratégique 2, présentent des points de complémentarité et des liens avec d'autres axes de travail thématiques contenus dans la section 2 de ce Programme de travail pluriannuel.

Objectifs et résultats escomptés:

13. Les manifestations thématiques précéderont l'élaboration des rapports du HLPE portant sur les mêmes questions et permettront de dessiner une vision commune de ces questions afin d'étayer les travaux du CSA sur la convergence des politiques autour de ces deux sujets. En outre, elles devraient compléter les débats inclusifs sur l'exposé mondial des faits à l'horizon 2030 et alimenter les axes de travail thématiques sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires.

Objectif stratégique 2 – Politiques

14. Élaborer des orientations mondiales d'application volontaire qui permettent d'améliorer la convergence et la cohérence des politiques afin d'obtenir la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de faciliter la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

Produit 2.1 Orientations mondiales sur les politiques

15. Élaboration de produits négociés ayant trait aux politiques (directives volontaires, principes ou autres cadres d'action) et de recommandations sur les sujets stratégiques.

2.1.1 Systèmes alimentaires et nutrition

Justification:

16. La lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité, est l'un des défis les plus importants auquel les pays sont confrontés à l'heure actuelle. Il faut agir de toute urgence et de manière conjointe pour le relever, s'attaquer aux principales causes et faire face à l'impact négatif de la malnutrition.

17. Il est crucial d'encourager des politiques qui façonnent les systèmes alimentaires dans une optique d'amélioration de la nutrition et de promotion d'une alimentation saine, tout en tenant compte de la nécessité de renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale de l'agriculture et des systèmes alimentaires.

Objectifs et résultats escomptés:

18. Le CSA conduit des activités qui déboucheront sur la présentation de directives volontaires relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition pour approbation à sa quarante-septième session, en octobre 2020. L'élaboration de ces directives est étayée par les données scientifiques fournies dans le rapport du HLPE sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

19. Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sont envisagées comme un document de référence avant tout destiné aux gouvernements, ainsi qu'à leurs partenaires et aux autres parties prenantes, sur les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels nécessaires pour s'attaquer aux causes principales de la malnutrition sous toutes ses formes. Elles permettront ainsi de faire progresser la mise en œuvre du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et contribueront à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

2.1.2 Agroécologie et autres approches novatrices

Justification:

20. Le système alimentaire mondial est à la croisée des chemins. Face à une population en croissance rapide, à une pression et une concurrence accrues sur les ressources naturelles ainsi qu'aux conséquences de plus en plus graves du changement climatique, de la dégradation des sols et de l'appauvrissement de la biodiversité, des approches durables et innovantes doivent être développées et appliquées pour lutter efficacement contre la faim et la malnutrition. Il est essentiel de promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires durables. Dans le cadre du processus de convergence des politiques, il sera tenu dûment compte des recommandations existantes du CSA en matière de politiques, en particulier celles qui concernent l'agriculture durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris le rôle de l'élevage.

21. Des approches et des interventions durables doivent traiter les problèmes associés à la pauvreté et l'inégalité, aux régimes alimentaires mauvais pour la santé et aux modes de consommation non viables, à la dégradation des sols, à la pénurie d'eau et de terres, au changement climatique et à l'appauvrissement de la biodiversité. Compte tenu des défis que les systèmes alimentaires doivent relever afin d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition aujourd'hui et demain, le CSA s'efforce de mieux faire comprendre les rôles que peuvent jouer les approches agroécologiques et d'autres méthodes, pratiques et technologies innovantes.

Objectifs et résultats escomptés:

22. L'objectif est de mieux faire comprendre le type d'interventions, de politiques et d'outils incitatifs, d'arrangements institutionnels et de changements organisationnels qui peuvent permettre et faciliter les changements positifs dans les systèmes agricoles et alimentaires durables.

23. Le processus de convergence des politiques qui débutera à la quarante-sixième session du CSA aboutira aux recommandations négociées sur les politiques qui seront présentées pour adoption à la quarante-septième session, en octobre 2020. L'élaboration de ces recommandations se fondera sur les éléments scientifiques contenus dans le rapport du HLPE sur l'agroécologie et les autres approches novatrices au service de systèmes agricoles et alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition. Les recommandations doivent contribuer à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), en ce qu'elles guideront l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

2.1.3 Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Justification:

24. La faim et la malnutrition persistantes sont un problème qui touche des millions de personnes dans le monde, en majorité des femmes et des filles. Un vaste ensemble d'éléments factuels prouvent que le fait d'améliorer l'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes et les filles a des effets positifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition. De nombreuses études ont montré que, lorsque les femmes sont en mesure de gagner leurs propres revenus, elles réinvestissent la majorité de cet argent dans le bien-être de leur famille (nutrition, alimentation saine, soins médicaux, scolarisation et activités agricoles) – ce qui est crucial aux plans de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole.

25. En dépit de ces éléments et des nombreux engagements mondiaux en faveur de la lutte contre les inégalités liées au sexe, les progrès accomplis pour ce qui est d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont lents. Malheureusement, les inégalités entre les sexes demeurent la forme d'inégalité la plus répandue au monde; elles pénalisent les femmes et les filles dans tous les aspects de leur vie, ce quel que soit le niveau de revenu.

26. Cet axe de travail complétera et renforcera la pratique en vigueur au CSA qui consiste à intégrer systématiquement les questions de parité hommes-femmes dans tous les produits et activités.

27. De plus, au vu du rôle important que jouent les femmes dans l'agriculture familiale ainsi que dans la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, leur autonomisation est également une priorité de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Par conséquent, cet axe de travail contribuera à la mise en œuvre des plans d'action relatifs aux deux décennies. Les points de complémentarité et les synergies avec ces deux décennies permettront d'adopter une approche plus coordonnée et plus intégrée s'agissant de traiter les questions liées à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

28. Cet acte de travail, qui tient compte du fait que le Programme 2030 est sous-tendu par l'idée de ne laisser personne de côté et reconnaît que l'égalité des sexes est essentielle à la concrétisation des 17 ODD, contribuera à la mise en œuvre, dirigée par les pays, du Programme 2030, en particulier l'ODD 2 (faim zéro) et l'ODD 5 (égalité des sexes).

Objectifs et résultats escomptés:

29. L'objectif de cet axe de travail est d'élaborer un ensemble de directives volontaires acceptées au niveau mondial sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces directives volontaires fourniront aux pays membres et aux partenaires de développement des indications concrètes qui les aideront à faire progresser l'égalité des sexes, les droits des femmes et des filles ainsi que l'autonomisation des femmes dans le cadre de leurs efforts visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

30. Par l'intermédiaire des directives volontaires, le CSA s'intéressera à des lacunes et à des problèmes en particulier qui entravent la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et définira des interventions transformatives qui pourront permettre d'éliminer la discrimination structurelle à l'égard des femmes et des filles et aboutir à une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

31. Les directives volontaires:

- Feront référence aux mandats et aux engagements formulés dans des enceintes internationales (article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et Recommandation générale n° 34 (2016) de les droits des femmes rurales, par exemple) et à d'autres accords et stratégies régionaux (Plan de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim et Stratégie de l'Union africaine pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes 2018-2028, par exemple);
- Tiendront compte des conclusions de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme concernant l'autonomisation des femmes et des filles en zone rurale;
- Consolideront les travaux antérieurs du CSA sur le sujet, plus particulièrement: les recommandations de politique générale sur la parité hommes-femmes, la sécurité alimentaire et la nutrition (CFS:2011/FINAL REPORT), le document d'information CFS 2017/Inf 21 et les résultats du Forum sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CFS 2017/44/Report);
- Compléteront les outils d'orientation existants (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, notamment) et contribueront à leur application efficace;
- Exploiter les enseignements tirés et les connaissances produites dans le cadre du projet «Renforcer les approches transformatives en matière de parité hommes-femmes pour éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable», mené conjointement par les trois organismes ayant leur siège à Rome (FAO, Fonds international de développement agricole [FIDA] et Programme alimentaire mondial [PAM]);
- Accorder la priorité, parmi les thèmes ci-dessous, à ceux qui sont les plus pertinents dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que pour le CSA: i) les causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes, l'absence de concrétisation et de protection des droits des femmes, l'exclusion des femmes et leur incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition; ii) la participation des femmes à la prise de décision et à la direction; iii) l'accès aux ressources naturelles et productives et le contrôle de ces ressources, ainsi que l'accès aux services productifs; iv) l'accès à l'emploi décent et aux marchés; v) la reconnaissance, la réduction et la redistribution des tâches liées à l'entretien de la famille; vi) le rôle des femmes dans la production, l'utilisation, la commercialisation et la consommation de nourriture; vii) les mécanismes destinés à éliminer la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles et viii) les politiques et les environnements institutionnels favorables.

2.1.4 Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires

Justification:

32. Les jeunes sont des acteurs clés du développement durable, en particulier dans les pays en développement, où vit la grande majorité d'entre eux, souvent en zone rurale.

33. Le secteur agroalimentaire est susceptible de fournir de nombreux emplois mais ce potentiel n'est pas exploité. En effet, les difficultés d'accès aux terres, aux ressources naturelles, aux infrastructures, au financement, aux technologies et aux connaissances, ainsi que la faible rémunération des travailleurs des secteurs agricole et alimentaire détournent les jeunes de l'agriculture et des zones rurales. Par conséquent, beaucoup estiment que la meilleure solution pour eux est de migrer, vers une ville ou vers l'étranger. Il est nécessaire d'agir afin de rendre le secteur agroalimentaire plus attractif pour les jeunes et de renforcer la capacité de ceux-ci de produire des revenus.

34. La rentabilité potentielle des investissements en faveur des jeunes est sans limite aux plans de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, de la création d'emploi, de la paix et de la stabilité politique.

35. Alors que l'âge moyen des agriculteurs au niveau mondial avoisine les 60 ans, il est essentiel de concevoir des systèmes, des politiques et des programmes qui attirent davantage les jeunes vers l'agriculture et les métiers agricoles. La participation et le rôle de direction des jeunes sont étroitement liés aux innombrables aspects que revêt la concrétisation de la sécurité alimentaire et d'une bonne nutrition pour tous. Parmi ces aspects, les liens avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le continuum rural-urbain et les pratiques et technologies novatrices, y compris les nouvelles utilisations des données et les plateformes de partage de connaissances, sont particulièrement pertinents. Cet axe de travail permettra d'accroître la prise en compte de la capacité d'action, de l'autonomie et de la diversité des jeunes dans les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Objectifs et résultats escomptés:

36. Les objectifs de cet axe de travail comportent deux volets:

- i) Engager une discussion avec toutes les parties prenantes du CSA, y compris les jeunes eux-mêmes, sur la question de savoir comment encourager la participation des jeunes à la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- ii) Formuler un ensemble de recommandations de politique générale en vue d'attirer, de recruter et de maintenir des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires, ce qui contribuerait de façon significative à la concrétisation de la vision du CSA, de l'ODD 2 et de divers autres ODD, ainsi que, dans une moindre mesure, des ODD 5, 8, 9 et 10. Les recommandations de politique générale du CSA sur les jeunes sont envisagées comme un document ciblé et axé sur l'action qui encouragera l'élaboration de politiques publiques destinées à créer des environnements favorables qui permettront d'exploiter l'énergie et les compétences des jeunes afin d'améliorer les systèmes alimentaires.

37. Les constatations et les recommandations contenues dans un document du HLPE sur le sujet viendront étayer cet axe de travail. Le rapport:

- Présentera les possibilités et les facteurs contraignants en matière de participation et d'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires, y compris l'accès des jeunes aux éléments suivants: 1) connaissances, informations et éducation; 2) terres, ressources naturelles et intrants servant à la production; 3) outils de production, vulgarisation, services consultatifs et financiers; 4) programme de formation, d'éducation et de mentorat; 5) innovation et

nouvelles technologies; 6) marchés; 7) processus d'élaboration de politiques;

- Examinera les aspects concernant l'emploi, les salaires et les conditions de travail;
- Recensera les règles, la réglementation et les approches en matière de politiques, y compris les approches territoriales, qui doivent permettre de faire face à la complexité des transformations structurelles, économiques, culturelles, sociales et spatiales qui s'opèrent actuellement dans le monde entier;
- Montrera comment les systèmes alimentaires et des liens renforcés entre zones rurales et zones urbaines peuvent contribuer à accroître le nombre et la qualité des emplois pour les jeunes et les femmes.

2.1.5 Outils de collecte et d'analyse de données

Justification:

38. Bien qu'il soit communément admis qu'une décision judicieuse repose sur des informations et des données de bonne qualité, de nombreux pays, en particulier à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ne disposent pas de statistiques fiables et à jour relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Malgré tous les efforts déployés, la plupart de ces pays ne réalisent toujours pas d'enquêtes régulières sur les ménages et les exploitations agricoles, ne respectent pas les exigences minimales en matière de transmission de données, ne sont pas dotés de systèmes de données pérennes et n'ont pas les capacités suffisantes pour analyser ni utiliser les données disponibles.

39. Par ailleurs, il est essentiel, pour résoudre les problèmes de qualité des données, de suivre les progrès accomplis et de connaître l'état d'avancement de la concrétisation des objectifs communs, les ODD, au niveau mondial. Pour chaque indicateur des ODD, on a désigné un garant parmi les organismes spécialisés des Nations Unies afin que soient produites des statistiques mondiales fiables qui permettent de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030. Cependant, la réussite des ODD tient largement au renforcement de la collecte de données et des capacités statistiques au niveau national, y compris à l'appui de la coordination entre les services statistiques nationaux.

40. Ces dernières années, plusieurs initiatives¹ ont été lancées en faveur de l'investissement dans le renforcement des systèmes de données nationaux, sous plusieurs formes: assistance technique, innovation et recherche méthodologiques, renforcement des capacités nationales en matière de collecte, de traitement, d'analyse et d'utilisation de données agricoles.

41. Toutefois, cela ne suffit pas. Il faut déployer des efforts supplémentaires au niveau mondial pour permettre de jeter les bases d'une prise de décision en connaissance de cause, d'établir des normes en faveur de politiques fondées sur des données améliorées dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition et d'accroître l'efficacité du suivi, de l'examen et des mesures qui en découlent aux fins de la concrétisation de l'ODD 2.

42. Il va sans dire que les sources sont diverses et variées et que les données doivent être collectées et utilisées dans un esprit de transparence, d'ouverture et de cohérence avec les normes juridiques et les principes pertinents des droits de l'homme.

¹ Stratégie mondiale de la FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (FAO), programme de la Banque mondiale «Étude sur la mesure des niveaux de vie – Enquêtes intégrées sur l'agriculture», programme AGRISurvey de la FAO et la nouvelle initiative 50x2030 destinée à combler les lacunes en matière de données agricoles.

Objectifs et résultats escomptés:

43. L'objectif premier de cet axe de travail est l'élaboration de recommandations concrètes sur les politiques qui permettront de renforcer les capacités des pays de collecter, d'analyser et d'utiliser des données de qualité afin d'améliorer la prise de décision critique concernant les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

44. Les constatations et les recommandations contenues dans un rapport du HLPE sur le sujet viendront étayer cet axe de travail. Ce rapport:

- Mettra en évidence les obstacles qui entravent la collecte, l'analyse et l'utilisation de données de qualité lors de la prise de décision;
- Déterminera les lacunes à combler en priorité en matière de production et d'analyse de données et qui ne sont pas prises en compte dans les initiatives en cours;
- Indiquera les avantages liés à l'utilisation de données et les coûts d'opportunité en cas de non-utilisation dans la prise de décision;
- Donnera des exemples d'initiatives ayant encouragé la prise de décision fondée sur des éléments factuels dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les secteurs public et privé et dans le milieu universitaire, et d'approches qui n'ont pas fonctionné;
- Montrera que la collecte et l'utilisation de données permettent aux personnes les plus concernées par les politiques qui découlent de ces données, y compris les agriculteurs et les autres producteurs d'aliments, de faire entendre leur voix.

2.1.6 Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Justification:

45. Les disparités persistantes entre les groupes vulnérables et les autres catégories sociales – qui reflètent les inégalités entre les pays et en leur sein – sont susceptibles de ralentir la croissance et de provoquer une instabilité politique et des flux migratoires ayant des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les inégalités criantes – notamment entre les zones rurales et les zones urbaines – dans l'accès aux services et aux actifs de base entraînent une hétérogénéité des processus de croissance et de transformation économique. Elles ont une incidence sur la possibilité qu'ont les ménages de surmonter la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

46. La relation entre inégalités, sécurité alimentaire et résultats nutritionnels apparaît de façon évidente dans les données de certains pays. Au Brésil, par exemple, la chute vertigineuse du taux de retard de croissance (de 37,1 pour cent à 7,1 pour cent) qui a eu lieu entre 1996 et 2007 était associée à une réduction tout aussi considérable des écarts entre les familles pauvres et les familles aisées ayant des enfants de moins de cinq ans. Ces progrès étaient le résultat d'un ensemble de politiques nationales destinées à résorber des inégalités de revenu particulièrement marquées à l'époque.

47. Ces avancées n'ont pas eu lieu dans d'autres pays, où la volonté politique était plus faible et où le cadre d'action était moins favorable à la réduction des inégalités.

48. En 2017, dans sa *Note sur les questions cruciales et émergentes*, le HLPE décrit l'incidence des inégalités sur la sécurité alimentaire et la nutrition en des termes extrêmement clairs et précis. Les éléments disponibles montrent que des taux élevés de concentration des revenus et de concentration des entreprises de commerce, de transformation et de distribution d'aliments, ainsi qu'une répartition inégale des actifs agricoles et de l'accès aux ressources naturelles, peuvent accroître les risques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Tous ces éléments ont des répercussions sur la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Objectifs et résultats escomptés:

49. L'axe de travail thématique proposé contribuera à la concrétisation de la vision du CSA et de l'objectif général qui consiste à lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition.

50. Les activités cibleront les inégalités au sein des systèmes agroalimentaires. Cet axe de travail permettra de fournir, sur la base d'un rapport du HLPE, une analyse des facteurs sous-tendant les inégalités socioéconomiques entre les acteurs des systèmes agroalimentaires qui ont une incidence sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les inégalités entre les sexes et la nécessité de créer des débouchés pour les jeunes seront prises en compte dans l'analyse, ce qui créera des points de complémentarité avec d'autres axes du Programme de travail pluriannuel, bien que le thème central soit différent.

51. Plus particulièrement, le HLPE:

- Analysera des éléments quantitatifs et qualitatifs montrant que les inégalités au niveau de l'accès aux actifs (en particulier les terres, les autres ressources naturelles et le financement) et des revenus au sein des systèmes agroalimentaires empêchent de nombreux acteurs de surmonter l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Des données pertinentes sur les dotations en actifs des populations rurales seront utiles à cet égard, à l'instar des constatations contenues dans *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019*. Compte tenu du centrage sur les systèmes agroalimentaires et du rôle prépondérant des agriculteurs familiaux dans ces systèmes, les liens et les points de complémentarité avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale seront examinés, notamment en ce qui concerne l'emploi décent dans le secteur agroalimentaire;
- Analysera les causes des inégalités et formulera des recommandations sur les approches à adopter pour les résorber;
- Déterminera les domaines dans lesquels il est nécessaire de poursuivre les recherches et de collecter des données supplémentaires, notamment à la lumière des possibilités offertes par l'initiative 50x2030², menée conjointement par la Banque mondiale, la FAO et le FIDA.

Objectif stratégique 3 – Assimilation

52. Encourager l'assimilation, le suivi et l'examen des produits du CSA et favoriser la mutualisation des données d'expérience et des pratiques optimales concernant l'utilisation et l'application de ces produits, à tous les niveaux.

Produit 3.1 Conclusion des séances de suivi et d'examen

53. Suivi et examen de la situation, des évolutions, des progrès, des défis et des enseignements concernant la sécurité alimentaire et la nutrition tant à l'échelon mondial qu'au niveau des pays/régions; évaluation de l'efficacité du CSA et suivi volontaire de l'utilisation et de l'application de ses produits et recommandations sur les politiques.

² La FAO et la Banque mondiale travaillent actuellement à la conception d'un modèle intégré d'enquête agricole, qui englobe les aspects socioéconomiques comme l'accès aux actifs et les inégalités qui y sont associées, ainsi que les mesures relatives à la pauvreté, au bien-être et à la sécurité alimentaire. L'initiative 50x2030 vise à promouvoir l'utilisation de ce modèle dans une cinquantaine de pays d'ici à 2030.

3.1.1 Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

54. Le CSA, à sa quarante-quatrième session (2017), a décidé qu'une manifestation thématique mondiale consacrée au suivi de ses principaux produits relatifs aux politiques se tiendrait tous les deux ans en séance plénière. Une manifestation thématique mondiale aura lieu à la quarante-septième session du CSA (2020) et une autre à la quarante-neuvième session (2022). Elles seront l'occasion, pour la première, de partager des données d'expérience et de dresser le bilan de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA), en mettant particulièrement l'accent sur la prévention des conflits futurs – dans la mesure où les conflits actuels ont une très forte incidence négative sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial –, et, pour la seconde, sur les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

55. Par ailleurs, en 2017, le CSA est convenu, en séance plénière, d'organiser des manifestations ponctuelles afin de suivre ses autres recommandations sur les politiques. Toute décision de suivre d'autres recommandations du CSA sur les politiques sur la période 2020-2023 sera prise par le Bureau, qui aura recueilli au préalable l'avis du Groupe consultatif.

3.1.2 Manifestation de suivi sur l'utilisation des recommandations du CSA relatives aux politiques

56. Conformément aux décisions du CSA (CFS 2017/44/11), une manifestation sera organisée afin de faire le point sur l'assimilation de deux ensembles de recommandations du CSA sur les politiques, dont l'un (adopté en 2015) concerne l'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'autre (adopté en 2012) la sécurité alimentaire et le changement climatique.

Produit 3.2 Communication et diffusion

57. L'un des objectifs principaux de ces activités est de faire mieux connaître le CSA et ses travaux par l'intermédiaire de son site Internet et des réseaux sociaux, de faire rapport à des organes mondiaux comme le Conseil économique et social, d'échanger des informations avec d'autres organismes du système des Nations Unies et de prêter un appui aux activités de diffusion menées par le Président et le personnel du Secrétariat du CSA, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles.

3.2.2 Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition et assimilation de cet instrument

58. Pour donner suite au processus de convergence des politiques aux fins de l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, l'activité proposée vise à exploiter le pouvoir mobilisateur du CSA afin d'offrir aux membres une plateforme où ils puissent entamer un dialogue sur la mise en œuvre des Directives volontaires.

59. Un forum se tiendra à la quarante-huitième session du CSA (2021) et sera l'occasion de débattre et de recueillir des engagements politiques de la part de gouvernements, de donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies en faveur de la mise en œuvre des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Ces travaux contribueront à retranscrire les engagements pris dans la Déclaration de Rome sur la nutrition sous la forme d'engagements concrets SMART (spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps), dans le contexte des politiques nationales relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, en concertation avec un large éventail de parties prenantes.

3.2.2 Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition et assimilation de cet instrument

60. Pour donner suite au processus de convergence des politiques aux fins de l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, l'activité proposée vise à exploiter le pouvoir mobilisateur du CSA afin d'offrir aux membres une plateforme où ils puissent entamer un dialogue sur la mise en œuvre des Directives volontaires.

61. Un forum se tiendra à la cinquantième session du CSA (2023) et sera l'occasion de débattre et de recueillir des engagements politiques de la part de gouvernements, de donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies en faveur de la mise en œuvre des Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

B. Activités d'appui

B.2.1 Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

62. Le Programme 2030, adopté en septembre 2015, invite les pays à réorienter leur approche du développement et leur fournit un cadre de référence pour concrétiser leur engagement de ne laisser personne de côté, et notamment d'éliminer la faim et la malnutrition.

63. Il reconnaît explicitement le rôle important et le caractère inclusif du CSA pour ce qui est de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition³. Le CSA a décidé de placer le Programme 2030 au centre de ses travaux jusqu'en 2030, ce de plusieurs manières:

- a) En ménageant un espace, lors de ses séances plénières, pour réaliser des examens thématiques mondiaux sur les progrès accomplis et pour permettre aux gouvernements et aux parties prenantes d'apprendre les uns des autres, mais également de s'appuyer sur les rapports nationaux qui sont présentés, à titre facultatif, au Forum politique de haut niveau sur le développement durable chaque année à New York⁴;
- b) En contribuant au suivi et à l'examen mondiaux menés par le Forum politique de haut niveau, compte tenu des modalités convenues au Forum politique de haut niveau en juillet 2019 et du sommet sur les ODD tenu en septembre 2019⁵.

64. Cette activité d'appui se fondera également sur le rapport à venir du HLPE dont le thème est «Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits mondial à l'horizon 2030» et qui expliquera en détail comment le CSA se mobilise au service du Programme 2030.

B.2.2 Programme de travail pluriannuel du CSA

65. Tel qu'indiqué à l'annexe B du document *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*, à la suite de l'adoption du Programme de travail pluriannuel 2020-2023 à la quarante-sixième session du CSA (octobre 2019), «la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel sera actualisée chaque année par le Bureau, en concertation avec le Groupe consultatif, et présentée en session plénière pour examen et adoption. Ces mises à jour doivent refléter les décisions prises en session plénière, proposer d'éventuels ajustements et faire le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Elles tiendront compte des répercussions en matière de ressources et de charge de travail.»

³ A/RES/70/1, 21 octobre 2015. Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030, paragraphe 24.

⁴ *Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris projet de décision* (CFS 2016/43/6, document adopté à la quarante-troisième session du CSA).

⁵ CFS 2018/45/Report, par. 23 e.

66. Après les débats menés en séance plénière sur les questions critiques et d'apparition récente dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition à la quarante-neuvième session du CSA (2022), le Bureau et le Groupe consultatif se pencheront, pendant la période intersessions 2022-2023, sur l'élaboration du Programme de travail pluriannuel 2024-2027.

B.2.3 Communication/diffusion et mobilisation de ressources

67. Le CSA suit le principe selon lequel la responsabilité de communiquer à son sujet incombe à tous ses membres et aux autres parties prenantes. Les organismes ayant leur siège à Rome, grâce à leurs réseaux mondiaux, jouent un rôle clé en matière de diffusion, à l'instar des autres membres du Groupe consultatif. Toutes les parties prenantes du CSA sont encouragées à faire mieux connaître le CSA ainsi que ses orientations et ses recommandations sur les politiques auprès de leurs groupes, réseaux et régions, et à recueillir les observations de ceux-ci au sujet de l'utilisation qui est faite de ces outils. Ainsi, la responsabilité de communiquer sur le CSA et de le faire mieux connaître, en particulier aux niveaux régional et national, est partagée. Le rôle du Secrétariat du CSA est de faciliter les activités de communication de toutes les parties prenantes, en fonction des ressources disponibles.

68. La réunion plénière annuelle du CSA se tient habituellement à la FAO en octobre; elle constitue la principale occasion de communiquer avec les membres, les participants et les observateurs du CSA et de les entendre d'exprimer et ne se limite pas aux parties prenantes qui traitent quotidiennement avec le CSA. Le CSA dispose d'un fort pouvoir mobilisateur et la réunion est considérée par beaucoup comme la manifestation la plus importante du calendrier relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les médias sont invités à couvrir la session du CSA, notamment des médias spécialisés, en fonction des thèmes inscrits à l'ordre du jour. Les manifestations parallèles qui se déroulent pendant la session sont un point d'attraction essentiel tant pour les organisateurs que pour les participants. Compte tenu du taux de participation élevé aux manifestations parallèles, la semaine de session du CSA est perçue comme une occasion importante de se constituer ou d'entretenir un réseau au sein de la communauté de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Plusieurs voies de communication sont utilisées, notamment le site Internet public, les réseaux sociaux et une liste de diffusion contenant environ 6 000 abonnés.

III. ACTIVITÉS ET COÛTS ESTIMATIFS (section à évolution continue)⁶

A. Axes de travail thématiques

Activité 1.1.1. Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits mondial à l'horizon 2030

Processus:

69. Après la publication du rapport du HLPE, un rapporteur sera désigné pour conduire des débats inclusifs à la quarante-septième session du CSA.

70. La séance plénière sera tournée vers l'avenir et ses conclusions seront reprises dans un résumé du Président, qui sera annexé au rapport final de la quarante-septième session du CSA.

71. Il n'est pas prévu de ressources extrabudgétaires supplémentaires pour cette activité, dans la mesure où les débats inclusifs se dérouleront en séance plénière et seront donc couverts par le budget de base.

⁶ Conformément aux dispositions de l'annexe B du document *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation* (CFS 2018/45/3), qui porte sur la nouvelle structure et le processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel, adoptés par le CSA à sa quarante-cinquième session: «*La section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel sera actualisée chaque année par le Bureau, en concertation avec le Groupe consultatif, et présentée en session plénière pour examen et adoption. Ces mises à jour doivent refléter les décisions prises en session plénière, proposer d'éventuels ajustements et faire le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Elles tiendront compte des répercussions en matière de ressources et de charge de travail.*»

72. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits mondial à l'horizon 2030	Débats inclusifs à la quarante-septième session du CSA		Inclus dans le budget de base

Activité 1.1.2. Manifestations thématiques sur la collecte et l'analyse de données et sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Processus:

73. Les manifestations seront organisées par le Secrétariat du CSA sous la supervision du Bureau et avec la contribution du Groupe consultatif. Elles se tiendront entre la quarante-sixième et la quarante-huitième sessions du CSA de façon à précéder l'élaboration des rapports du HLPE. Leurs résultats seront repris dans un résumé du Président.

74. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Collecte et analyse de données et réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Manifestations thématiques	25 000 (x2)	50 000

Activité 2.1.1. Systèmes alimentaires et nutrition

Processus:

75. Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition seront le fruit d'un processus consultatif inclusif ouvert à toutes les parties prenantes pertinentes et intéressées dans le cadre de réunions de groupes de travail à composition non limitée, de consultations par voie électronique et de consultations régionales.

76. La version finale des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sera présentée pour examen et adoption par le CSA en séance plénière lors de sa quarante-septième session.

77. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Systèmes alimentaires et nutrition	Groupes de travail à composition non limitée – consultations/négociations	100 000	100 000 ⁷

⁷ Les coûts extrabudgétaires supplémentaires afférents à cet axe de travail sont pris en compte dans le Programme de travail pluriannuel 2018-2019.

Activité 2.1.2. Agroécologie et autres approches novatrices

Processus:

78. À la suite du lancement du rapport du HLPE, en juillet 2019, de la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et d'un débat en plénière à la quarante-sixième session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques. Celui-ci aboutira à l'élaboration de recommandations sur les politiques qui seront présentées au CSA pour adoption à sa quarante-septième session.

79. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Agroécologie et autres approches novatrices	Coûts associés au processus de négociation: interprétation lors des réunions et traduction de documents	100 000	100 000

Activité 2.1.3. Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Processus:

80. Le CSA amorcera le processus en créant un groupe de travail à composition non limitée dont la première tâche consistera à examiner les orientations existantes du CSA sur les politiques et d'autres documents de référence afin d'étayer l'élaboration du mandat. La priorité sera accordée aux questions les plus pertinentes auxquelles il est possible d'apporter la réponse la plus efficace dans la version finale des Directives volontaires, dans le contexte du CSA ainsi que de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

81. Après l'adoption du mandat, le groupe de travail à composition non limitée élaborera des orientations sur les politiques et s'accordera sur leur contenu dans le cadre d'un processus inclusif et consensuel.

82. Ce processus sera alimenté par des consultations électroniques, des réunions de groupes d'experts et des consultations régionales auxquelles participeront toutes les parties prenantes du CSA.

83. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Postes	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Traduction des documents d'information	30 000	
	Traduction/interprétation dans le cadre du processus de négociation	90 000	
	Réunion d'experts	60 000	

	Consultations par voie électronique	20 000	
	Consultation régionale à parties prenantes multiples	500 000	
			700 000

Activité 2.1.4. Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires

Processus:

84. Le processus débutera par un débat de fond ciblé, au sein du Bureau du CSA et du Groupe consultatif, sur la question de savoir comment les jeunes peuvent participer véritablement à l'élaboration de politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les membres du Groupe consultatif seront encouragés à inviter des représentants de leurs groupes de jeunes à apporter des contributions et à faire part de leur point de vue et de leur expérience.

85. Après le lancement du rapport du HLPE en 2021, la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière à la quarante-septième session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques. Ce processus aboutira à la formulation de recommandations sur les politiques qui seront présentées au CSA pour adoption à sa quarante-neuvième session.

86. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires	Coûts associés au processus de négociation: interprétation lors des réunions et traduction de documents	100 000	100 000

Activité 2.1.5. Outils de collecte et d'analyse de données

Processus:

87. Après le lancement du rapport du HLPE en 2023, la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière à la quarante-neuvième session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques. Ce processus aboutira à la formulation de recommandations sur les politiques qui seront présentées au CSA pour adoption à sa cinquantième session.

88. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Outils de collecte et d'analyse de données	Coûts associés au processus de négociation: interprétation lors des réunions et traduction de documents	100 000	100 000

Activité 2.1.6. Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Processus:

89. Après le lancement du rapport du HLPE en 2022, la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière à la cinquantième session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques. Ce processus aboutira à la formulation de recommandations sur les politiques qui seront présentées au CSA pour adoption à sa cinquante et unième session.

90. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Coûts associés au processus de négociation: interprétation lors des réunions et traduction de documents	100 000	100 000

Activité 3.1.1. Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

Processus:

91. Les manifestations thématiques mondiales seront alimentées par les contributions des parties prenantes sur leur expérience quant à l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques aux niveaux national, régional et mondial.

92. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	Consultations par voie électronique	10 000 (x2)	20 000 ⁸

⁸ Les autres coûts sont inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité menée en plénière.

Activité 3.1.2. Manifestation de suivi sur l'utilisation des recommandations du CSA en matière de politiques relatives, d'une part, à l'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et, d'autre part, à la sécurité alimentaire et au changement climatique⁹

Processus:

93. La manifestation sera alimentée par l'expérience et les bonnes pratiques d'un large éventail de parties prenantes en matière d'utilisation et d'application des recommandations pertinentes sur les politiques.

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Manifestation de suivi	Consultation par voie électronique	10 000	10 000 ¹⁰

Activité 3.2.1. Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition et assimilation de cet instrument

94. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Dialogue et assimilation des Directives volontaires du CSA	Forum		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité menée en plénière

Activité 3.2.2. Forum – Dialogue concernant les Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition et assimilation de cet instrument

95. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Dialogue et assimilation des Directives volontaires du CSA	Forum		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité menée en plénière

⁹ Le Bureau décidera si cette manifestation doit se tenir pendant la séance plénière du CSA, immédiatement avant ou après, ou bien pendant la période intersessions.

¹⁰ Des ressources extrabudgétaires supplémentaires seront nécessaires si la manifestation se tient pendant la période intersessions.

B. Activités d'appui

Activité B2.1 Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Processus:

96. Le Secrétariat du CSA élaborera des contributions au Forum politique de haut niveau sur la base des indications de fond formulées par les membres et les participants dans le cadre de réunions ouvertes animées par un membre. Elles seront mises au point définitivement lors d'une autre réunion ouverte animée par un membre. Elles seront ensuite adressées au Bureau du CSA et au Groupe consultatif, après examen en séance plénière.

97. Ressources extrabudgétaires requises:

Axe de travail/activité	Postes	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Manifestations de mutualisation des enseignements tirés		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité menée en plénière
	Contributions du CSA au Forum politique de haut niveau		Inclus dans le budget de base
	Manifestations parallèles au Forum politique de haut niveau		Inclus dans le volet «Communication et diffusion»

Activité B2.2 Programme de travail pluriannuel du CSA

Processus:

98. En 2022, le HLPE publiera la troisième *Note sur les questions critiques et émergentes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*, qui sera examinée en séance plénière à la quarante-neuvième session du CSA et servira de base à la formulation du Programme de travail pluriannuel 2024-2027. En 2023, le CSA élaborera le projet de Programme de travail pluriannuel 2024-2027, en suivant le processus établi conformément à l'annexe B du document *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)*.

99. Ressources extrabudgétaires supplémentaires:

Axe de travail/activité	Poste	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD)
Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027	Réunions ouvertes		Inclus dans le budget de base

Activité B2.3 Communication/diffusion et mobilisation de ressources

100. Pour chaque activité approuvée qui figure dans le Programme de travail pluriannuel, une stratégie de communication adaptée sera mise au point et les coûts estimatifs y afférents seront calculés, tant pour la phase en amont (processus de convergence des politiques) que pour la phase en aval (après adoption). Il s'agira notamment de déterminer les parties prenantes cibles et les principales voies de communication. Les stratégies seront élaborées avec la participation active des parties prenantes du CSA ayant proposé l'axe de travail. Des documents de diffusion numériques et imprimés sur le thème concerné seront commandés. Ils pourraient notamment prendre la forme d'une présentation graphique des travaux sur les politiques ayant été approuvés, de vidéos, d'infographies et de webinaires.

101. De même, une stratégie de mobilisation de ressources sera établie pour chaque activité convenue après l'adoption du Programme de travail pluriannuel.

102. Conformément au document *Évaluation du CSA: mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation (avec projet de décision)* (CFS 2018/45/3), une stratégie solide de mobilisation de ressources sera mise en place et permettra de financer les séances plénières et les axes de travail du CSA, le HLPE et le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC), à l'appui des priorités du Comité, telles qu'indiquées dans le Programme de travail pluriannuel, en prévoyant des garde-fous clairs en accord avec les directives de la FAO, en vue de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts en matière de financement. Des efforts constants seront déployés en vue d'élargir et de diversifier la base de financement, y compris en s'adressant à des États membres du CSA aussi bien qu'à des fondations privées, au secteur privé et à des institutions financières.

APERÇU DES COÛTS ESTIMATIFS

Axe de travail/activité	Postes	Coût estimatif (en USD)	Total (en USD) 4 ans
Collecte et analyse de données + réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Manifestations thématiques	50 000	50 000
Systèmes alimentaires et nutrition ¹¹	Groupes de travail à composition non limitée – consultations/négociations	100 000	100 000
Agroécologie et autres approches novatrices	Traduction des documents d'information Consultations/négociations	100 000	100 000
Collecte et analyse de données	Traduction des documents d'information Consultations/négociations	100 000	100 000

¹¹ Les coûts extrabudgétaires supplémentaires afférents à cet axe de travail sont pris en compte dans le Programme de travail pluriannuel 2018-2019.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Traduction des documents d'information	30 000	
	Traduction/interprétation dans le cadre du processus de négociation	90 000	
	Réunion d'experts	60 000	
	Consultations par voie électronique	20 000	
	Consultation régionale à parties prenantes multiples	500 000	
			700 000
Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (rapport du HLPE)	Traduction des documents d'information Consultations/négociations	100 000	100 000
Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans les systèmes alimentaires (rapport du HLPE)	Traduction des documents d'information Consultations/négociations	100 000	100 000
Manifestation de suivi sur l'utilisation et l'application des recommandations du CSA relatives aux politiques qui concernent, d'une part, l'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et, d'autre part, le changement climatique et la sécurité alimentaire et la nutrition	Consultation par voie électronique et/ou atelier intersessions	10 000	10 000 ¹²
2 manifestations thématiques mondiales (CSA-CDA et Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires)	Consultations par voie électronique	20 000	20 000 Les autres coûts sont inclus dans le budget de base
Communication, diffusion et mobilisation de ressources	Diffusion par le Président, diffusion numérique, manifestation parallèle au Forum politique de haut niveau et autres activités		200 000

¹² Des ressources extrabudgétaires supplémentaires seront nécessaires si la manifestation se tient pendant la période intersessions.

	connexes organisées à New York		
Forums sur le dialogue et l'assimilation des directives volontaires sur les systèmes alimentaires/l'égalité des sexes			Inclus dans le budget de base
Programme de travail pluriannuel	Réunions intersessions		Inclus dans le budget de base
Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Manifestation de mutualisation des enseignements tirés en plénière; contributions au Forum politique de haut niveau		Inclus dans le budget de base

IV. CALENDRIER PROPOSÉ

	2020	2021	2022	2023
	Quarante-septième session du CSA	Quarante-huitième session du CSA	Quarante-neuvième session du CSA	Cinquantième session du CSA
Rapports du HLPE	Exposé des faits mondial à l'horizon 2030	Participation et emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	Collecte et analyse de données	Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
Orientations sur les politiques	Agroécologie et autres approches novatrices		Participation et emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	Collecte et analyse de données
	Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition	Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition		Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
Débats inclusifs	Exposé des faits mondial à l'horizon 2030	Collecte et analyse de données		
Assimilation/diffusion	Manifestation thématique mondiale – CSA-CDA	Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Manifestation thématique mondiale – Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	
		Forum – Directive volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition		Forum – Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Activités d'appui:	Examens thématiques mondiaux sur les ODD et contributions au Forum politique de haut niveau		
		Note du HLPE sur les questions critiques et émergentes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Programme de travail pluriannuel 2024-2027
	Communication et diffusion; mobilisation de ressources		
	Planification et organisation des réunions plénières et des réunions du Bureau et du Groupe consultatif		